



TRÉON

Informations Municipales





Ecoles



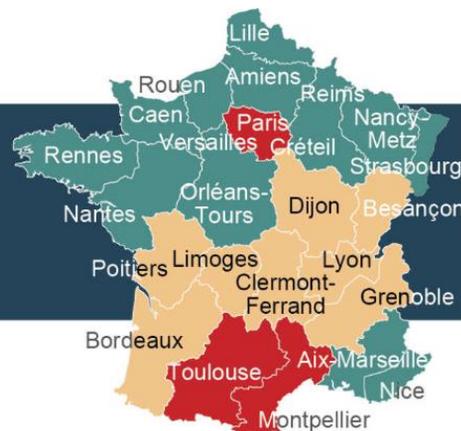
ÉDUCATION

LE CALENDRIER
SCOLAIRE 2017-2018

	Zone A	Zone B	Zone C
Prérentrée des enseignants	Vendredi 1 ^{er} septembre 2017		
Rentrée scolaire des élèves	Lundi 4 septembre 2017		
Vacances de la Toussaint	Du samedi 21 octobre au lundi 6 novembre 2017		
Vacances de Noël	Du samedi 23 décembre 2017 au lundi 8 janvier 2018		
Vacances d'hiver	Du samedi 10 février au lundi 26 février 2018	Du samedi 24 février au lundi 12 mars 2018	Du samedi 17 février au lundi 5 mars 2018
Vacances de printemps	Du samedi 7 avril au lundi 23 avril 2018	Du samedi 21 avril au lundi 7 mai 2018	Du samedi 14 avril au lundi 30 avril 2018
Vacances d'été	Fin des cours: samedi 7 juillet 2018		

Les zones

- Zone A
- Zone B
- Zone C



Par arrêté du 20 septembre 2017, le rectorat de l'académie Orléans-Tours informe du changement du calendrier scolaire pour les vacances de Pâques.

**Les vacances auront lieu
du mercredi 25 avril au dimanche 13 mai**

Rentrée à Tréon

Ecole maternelle :

- Petite section, Madame Blandine Delevallé : 16 enfants
- Moyenne section, Madame Betty Beauger : 24 enfants
- Grande section, Madame Joëlle Ducrocq (directrice) : 20 enfants

Ecole élémentaire :

- CP, Madame Pauline Gasselín : 25 enfants
- CE1, Madame Charline Lefort : 23 enfants
- CE1-CE2, Madame Céline Vérité : 21 enfants
- CE2-CM1, Madame Laura Brandt : 22 enfants
- CM1-CM2, Madame Sophie Méot (directrice) : 21 enfants

Organisation

Le temps scolaire se déroule sur une semaine de 4 jours, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les horaires sont : 08h30 à 11h45 et 13h45 à 16h30

Service de garderie de 07h00 à 08h20 et de 16h30 à 18h30

Restauration scolaire de 11h45 à 13h30

Centre de loisirs

L'association Tréon loisirs met en place une structure d'accueil des enfants le mercredi toute la journée.

Renseignements et inscriptions au 06 29 63 21 22 ou mercreditreon@orange.fr



Inscriptions au centre de loisirs pour les vacances de la Toussaint les mercredis 27 septembre, 4 - 11 et 18 octobre de 08h00 à 18h00 à l'école.

Associations

La rentrée scolaire rime aussi avec la rentrée des associations sportives et culturelles.

Depuis début septembre ces associations tréonnaises ont repris leurs activités :

- Amicale sportive (football)
- Club de l'amitié
- Savoir partager
- Tennis club
- Gym volontaire
- Catéchisme
- etc...



Si vous êtes intéressé par une ou plusieurs activités, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie qui vous communiquera les coordonnées des dirigeants.

Citoyenneté

Voici ce que l'on peut retrouver, hélas, dans nos chemins ou sur les bords de route. Nos agents communaux remplissent environ un camion par semaine de déchets déposés n'importe où.

Pour information, un dépôt sauvage de déchets correspond à une amende de 450€.



TNT

Depuis plusieurs jours, un grand nombre de foyer tréonnais connaît des difficultés à capter la télévision via la TNT (antenne râteau notamment dirigée sur Chartres Montlandon).

Ce dysfonctionnement provient de la mise en place par la société SFR de la 4G de son réseau téléphonique mobile.

Suite à de nombreuses informations, la mairie a procédé à une déclaration de dysfonctionnement auprès de l'agence nationale des fréquences, organisme chargé d'assurer la planification, la gestion et le contrôle de l'utilisation des fréquences radioélectriques.

Cet établissement procède actuellement aux recherches et mets tout en œuvre pour rétablir la réception télévisuelle.

Malgré l'ouverture d'un dossier au nom de la mairie auprès de l'ANFR, nous invitons toutes les personnes ayant des problèmes de réception de la TNT à contacter cette agence afin de signaler le dysfonctionnement.



0970 818 818

(appel non surtaxé)

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h

Si vous avez contacté et fait intervenir un antenniste sur votre installation, il est important de le signaler à l'ANFR,

Tréonnaise à l'honneur

Habitante de Tréon, Laure Barreau ne se destinait pas forcément à la natation. Après avoir fait de la danse, elle découvre la natation à l'âge de 8 ans dans le cadre des activités scolaires. Repérée par le moniteur de natation, Laure intègre le COV à Vernouillet. C'est donc au sein du club vernolitaïn que Laure fait ses premières armes avant d'intégrer le club de Chartres Métropole Natation au départ de son mentor. Ses premiers résultats sont encourageants. Elle intègre la section natation au lycée. Après des entraînements acharnés, Laure participe en mai dernier à Chalon sur Saône à une compétition où elle est sacrée championne de France promotionnel sur 200m brasse. Elle n'a cessé de progresser jusqu'à ses exploits à Dunkerque. Début juillet, Laure est sacrée championne de France jeunes sur 100m brasse et sur 200m brasse.



Collecte en porte-à-porte des

ENCOMBRANTS



UNE COLLECTE ANNUELLE
DES ENCOMBRANTS
est organisée dans votre commune le

29 septembre

Vos encombrants sont à sortir la veille au soir de votre date de collecte, sur le trottoir. Soyez vigilant. Vos encombrants ne doivent pas gêner la circulation automobile et le passage des piétons.

Un doute ? Une question ? Un seul numéro : 02 37 64 82 00 / Tapez 2

LES CONSIGNES



→ Ferraille, tapis, tentures, petits objets divers (balais, peluche, jouets, parasol), planche, objet en plastique, vaisselle et tout type de déchets inertes. Radiateur, vélo, revêtement de sol...



→ LE MOBILIER ET LA LITERIE SONT ACCEPTÉS. Toutefois si vous les déposez dans les déchetteries possédant la filière éco-mobilier (Brezolles ; Châteauneuf-en-Thymerais ; St Lubin-des-Joncherets), vous leur donnerez une seconde vie !



→ LES DÉCHETS VALORISABLES
Tous les appareils électriques et électroniques (les DEEE) : ils sont à déposer en déchetterie ou dans les bornes mises à votre disposition dans les grandes surfaces.

Les textiles d'habillement ; Les livres ; Les déchets verts

→ LES ORDURES MÉNAGÈRES, gravats, faïence (lavabo, bidet, carrelage, bac de douche...) déblais, huiles, déchets inflammables et/ou explosifs, pneumatiques, déchets de soins, déchets liquides, batterie...

→ OBJETS DE PLUS DE 80 KG



COURRIEL : dechets@dreux-agglomeration.fr

www.dreux-agglomeration.fr



Ramassage des déchets verts

L'agglo du Pays de Dreux nous informe qu'à compter du 9 novembre 2017, et ceux pour toute la période hivernale, les sacs de déchets verts ne seront plus collectés les mercredis soirs. Seuls les biotainers seront ramassés.

Championnat de France d'équitation 2017

Annaelle FARON, cavalière au centre équestre des Tréon décroche la médaille de bronze dans la discipline du CSO catégorie poney – minime lors des championnats de France d'équitation 2017.

Félicitations

Feu de récoltes Fortisle – 7 juillet

L'ensemble des sapeurs-pompiers étant intervenu sur le feu de récoltes de Fortisle du 8 juillet dernier remercie la mairie de Tréon pour leur approvisionnement en eau, ainsi que la boulangerie Ma mie et papilles pour le don de pain. Ces gestes ont permis de rester opérationnel dans de bonnes conditions de travail compte tenu notamment des fortes chaleurs.

